

FORMATEUR

FINALITÉ : Elabore et conduit la formation des apprentis et des stagiaires en fonction des objectifs de la formation dans le diplôme préparé.

Adapte son action en relation avec le milieu professionnel et les partenaires de la formation dans le cadre, notamment, du projet d'établissement et des orientations pédagogiques.

POSITION DANS LA STRUCTURE : Sous l'autorité du Directeur du CFA

ACTIVITÉS PRINCIPALES :

1. Assure la conception, l'animation et le suivi des formations des apprentis et stagiaires :

- Participe à l'aide au choix professionnel, au positionnement et à l'accueil des apprentis et stagiaires.
- Dans le respect des référentiels de certification, prépare et actualise les parcours de formation, le contenu des formations et les outils nécessaires en relation avec les milieux professionnels et en concertation avec les autres formateurs et le responsable de CRAF.
- Encadre les apprentis en formation initiale et stagiaires en formation continue, contrôle leur assiduité, organise et anime la formation dans diverses situations et lieux pédagogiques (face-à-face, individualisation, autoformation, chantier-école, enseignement à distance...).
- Assure l'évaluation des travaux réalisés au CFA et en entreprise par les apprentis et stagiaires.
- Contribue à l'organisation et au déroulement des examens et du contrôle en cours de formation avec les maîtres d'apprentissage (élaboration et proposition des sujets, préparation des épreuves, surveillance, corrections, jurys).
- Est personnellement chargé du suivi d'un certain nombre d'apprentis quant à leur formation et leur assiduité. Dans ce cas il est désigné comme « formateur référent »
- Assure la liaison avec leur maître d'apprentissage.
- Veille au respect de la réglementation en matière de prévention, d'hygiène et de sécurité et l'intègre dans la formation.
- Fait respecter les règlements intérieurs des apprentis et stagiaires.
- Participe aux conseils semestriels de suivi de formation

2. Met en œuvre la pédagogie de l'alternance :

- Participe à la concertation avec les maîtres d'apprentissage et les tuteurs pour élaborer une stratégie de formation alternée et les outils de liaison nécessaires.
- Effectue des déplacements en entreprise dans le cadre de l'intégration et du suivi de la formation des apprentis dans l'entreprise.
- Contribue au suivi et à l'accompagnement des apprentis et stagiaires vers l'emploi.
- Participe à la formation des maîtres d'apprentissage et des tuteurs.
- Participe aux réunions de concertation et de coordination pédagogique et professionnelle.
- Contribue dans ce cadre à la mutualisation des travaux et expériences au sein du CFA et de l'ensemble du réseau CCCA-BTP.

3. Participe à l'élaboration, à l'actualisation et à la mise en œuvre du projet d'établissement :

- Conduit ou participe à des actions du projet d'établissement.
- Participe à la recherche pédagogique et veille à l'actualisation de ses connaissances.
- Participe aux actions d'information et de communication au plan externe.
- Assure la promotion des actions et services proposés par le CFA.

4. Gère les moyens matériels nécessaires à son activité :

- Contribue à l'actualisation, à la maintenance, à l'entretien courant et à l'inventaire physique des matériels et équipements qui lui sont confiés dans le cadre de la formation qu'il dispense.
- Veille à la bonne tenue des locaux dans lesquels il dispense sa formation et prévoit les approvisionnements nécessaires.

COMPÉTENCES REQUISES :

- Formation : licence pour les PEG, PETT et PEPS ; BP pour les PEPTP
- 5 ans d'expérience professionnelle pour les PEPTP
- Permis de conduire